

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BINET, M. Olivier LE GUYADER, Mme Jacqueline BLAIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Cyril DROUIN, Mme Isabelle LACREUSE, M. Pascal BROCHARD, M. Antoine SANTOS, Marie-José MORICE BOU SALA, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Laëtitia CAMUS qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE

Date de la convocation : 06/12/2022

Mme Marie-José MORICE BOU SALA est nommée secrétaire de séance.

N° : DELCM2022-12/07

OBJET : BUDGET LOTISSEMENT « LA CROIX CARRON » - DECISION MODIFICATIVE N°1

Afin de repercuter sur le budget général le solde de l'excédent réalisé par le budget Lotissement « La Croix Carron », il convient d'ajuster les crédits budgétaires votés au compte 6522 « reversement à la commune ». Le budget prévoyait la somme de 7 850.48 € et le montant final s'élève à 7 852.38 €. Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de voter les crédits supplémentaires suivants :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES en +			DEPENSES en -		
6522	Reversement commune	1,90 €	6045	Etudes prestations	1,90 €
TOTAL		1,90 €	TOTAL		1,90 €

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance
Marie-José MORICE BOU SALA



LE MAIRE,
Emilie DUPREY

